Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 20 (1974)

Heft: 3

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

sommaire

Rendez-vous au Tessin	2
Sport: HC La Chaux-de-Fonds	5 7
Prix Goncourt 1973	8
Communications officielles:	
 Allocution du Président de 	
la Confédération	9
 Taxe d'exemption du 	
service militaire	10
 L'enseignement universitaire 	
en Suisse	11
Nouvelles locales	12
Communications du Secrétaria	t
des Suisses de l'étranger:	
Pro Juventute	17
 Rencontre à la Muba de 	
1974	17
 Fonds de solidarité 	18
La Suisse au fil des jours	19
Nouveautés philatéliques 21/	22
Les 3 nouveaux Conseillers	
fédéraux	22

Rendez-vous au Tessin

Cet article, concernant la présentation du Tessin, est le premier d'une série qui va nous permettre de faire un tour de Suisse, région par région.

La réserve solaire de Suisse

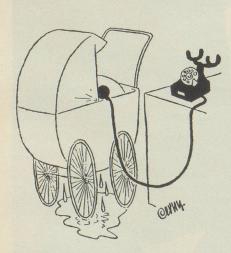
Ce n'est pas en vain que le Tessin est désigné comme étant la réserve solaire de Suisse, car avec ses quelques 2230 heures de soleil par année (Zurich 1704, Berne 1708, Bâle 1756, Genève 2047), il mérite bien ce titre météorologique.

Parle-t-on du Tessin et de ses vallées ensoleillées, on se met aussitôt à rêver d'un beau ciel bleu, d'un paysage entouré de hautes montagnes couvertes d'épaisses forêts, du parfum des plantes en partie tropicales et justement du soleil et de sa lumière resplendissante dans laquelle baignent villes et vallées et qui donne à chaque vieux pan de mur un air particulier d'enchantement. Malheureusement l'avance de la technique dans ce paysage idyllique, la pollution de l'environnement assombrissent ce rêve.

Des vignes ...

Celui qui voyage à travers le Tessin constatera que la vigne pousse partout, aux endroits les plus impossibles: dans les plaines, au bord des lacs, sur les versants ensoleillés des vallées transversales, aux murs des jardins et des maisons. Elle est souvent soutenue par des arcs, formant ainsi une allée couverte, la pergola. En automne, de lourdes grappes de raisin bleu foncé pendent de ce toit vert. Il est intéressant de constater que le sol sous la pergola est dans la plupart des cas utilisé pour la culture de légumes ou de mais: un des aspects de la diversité du Tessin. Au Tessin, on boit (et cultive) essentiellement du vin rouge, le «Barbera», et avant tout le fameux «Nostrano». Les vieux ceps de nostrano ont pour la plupart dépéri et sont remplacés par le lourd et

Vue sur Lugano et le Mont San Salvatore depuis le Monte Brè



 Et si vous acceptez mes conditions, je suis disposé à commencer le 1^{er} mars 1998...!

